

Province de Québec  
MRC de l'Islet  
Municipalité de Sainte-Perpétue

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal de Sainte-Perpétue tenue le 26 novembre 2018 à 19h00 au Complexe Municipal.

Sont présents à cette séance:

Est/sont absents à cette séance:

Siège #1 - Pierre Harton  
Siège #2 - Donald Toussaint  
Siège #3 - Gérald Melanson  
Siège #4 - Stéphanie Lizotte  
Siège #5 - Denis-Paul Ouellet  
Siège #6 - Guy Joncas

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse, Céline Avoine. Madame Lorraine B. Morneau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière-adjointe, assiste également à cette séance.

## **1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil. Après la vérification du quorum, la mairesse déclare la séance ouverte.

338-11  
2018

## **2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Gérald Melanson, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

### **1 - OUVERTURE DE SÉANCE**

### **2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **3 - SUJETS À DISCUTER**

- 3.1 - Résolution mandatant le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du code municipal
- 3.2 - Résolution pour mandater Mme Avoine pour signer documents à la SAAQ pour tous documents
- 3.3 - Autorisation achat défibrillateur pour service incendie
- 3.4 - Déneigement corridor scolaire
- 3.5 - Sapin de Noël (Fleuriste St-Pamphile)
- 3.6 - Renouvellement adhésion FQM 2019
- 3.7 - Renouvellement d'adhésion Combeq 2019
- 3.8 - Renouvellement adhésion ACSIQ pour 2019

### **4 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

### **3 - SUJETS À DISCUTER**

339-11  
2018

#### **3.1 - Résolution mandatant le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du code municipal**

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1065 du Code Municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins de financement municipal du ministère des Finances;

ATTENDU QUE l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

IL EST PROPOSÉ PAR: le conseiller Guy Joncas

ET APPUYÉ PAR: le conseiller Pierre Harton

QUE, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité

Adopté à la séance extraordinaire du 26 novembre 2018

Copie certifiée conforme le 27 novembre 2018

---

Lorraine B. Morneau

directrice-générale-adjointe, secrétaire-trésorière-adjointe.

**340-11  
2018**

**3.2 - Résolution pour mandater Mme Avoine pour signer documents à la SAAQ pour tous documents**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé du conseiller Gérald Melanson et résolu de mandater Mme Céline Avoine maire, de procéder à toutes transactions auprès de la SAAQ, en plus de Mme Marie-Claude Chouinard directrice-générale, lorsque celle-ci est absente.

**341-11  
2018**

**3.3 - Autorisation achat défibrillateur pour service incendie**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé du conseiller Donald Toussaint et résolu de faire l'achat d'un défibrillateur (plus un set d'électrode supplémentaire) pour le Service incendie auprès de l'Ambulance St-Jean pour un montant total de 2336.29\$ incluant les taxes, le transport est à nos frais. Puisque nous avons reçu des Ambulances l'Islet-Sud 1000.00\$ et de la Caisse Desjardins du Sud de l'Islet et des Hautes-Terres 500.00\$, le surplus accumulé sera affecté de 836.29\$.

**342-11  
2018**

**3.4 - Déneigement corridor scolaire**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a reçu une demande afin que le corridor scolaire soit déneigé cet hiver;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité défraie déjà le déneigement du côté nord de l'Église pour le stationnement des professeurs afin d'aider la Fabrique;

CONSIDÉRANT QUE le déneigement du corridor scolaire augmenterait de façon substantielle le coût car il faudrait transporter la neige;

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique est propriétaire de tout le terrain entre l'Église et l'École des Hauts-Sommets;

CONDIDÉRANT QUE la rue dont la Municipalité est propriétaire part du coin

arrière de l'École jusqu'à la Salle du Centenaire (voir plan joint);

PAR CONSÉQUENT il est proposé par le conseiller Donald Toussaint, appuyé du conseiller Denis-Paul Ouellet et résolu à l'unanimité d'aviser la Fabrique et la directrice de l'École des Hauts-Sommets de trouver un terrain d'entente afin de défrayer le coût supplémentaire pour le déneigement de cette partie de terrain et ce avant le 1er janvier 2019 sinon la Municipalité cessera tout déneigement sauf la partie qui lui appartient.

**343-11  
2018**

### **3.5 - Sapin de Noël (Fleuriste St-Pamphile)**

Il est proposé par Stéphanie Lizotte, appuyé du conseiller Denis-Paul Ouellet et résolu de demander à Fleuriste St-Pamphile représenté par Mme Catherine Bourgault de faire la décoration du sapin de Noël qui sera installé à l'avant du Complexe Municipal.

**344-11  
2018**

### **3.6 - Renouvellement adhésion FQM 2019**

Il est proposé par le conseiller Guy Joncas, appuyé du conseiller Donald Toussaint et résolu de renouveler l'adhésion à la FQM pour 2019 au montant de 1746.82\$

**345-11  
2018**

### **3.7 - Renouvellement d'adhésion Combeq 2019**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé du conseiller Gérald Melanson et résolu de renouveler l'adhésion à la Combeq 2019 pour l'inspecteur municipal au montant de 442.65\$

**346-11  
2018**

### **3.8 - Renouvellement adhésion ACSIQ pour 2019**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé du conseiller Guy Joncas et résolu de renouveler l'adhésion à ACSIQ pour 2019 pour le directeur des incendies et le directeur adjoint pour un total de 609.36\$

**347-11  
2018**

## **4 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Denis-Paul Ouellet et résolu que la séance soit levée à 21:02 heures.

\_\_\_\_\_  
Céline Avoine, mairesse

\_\_\_\_\_  
Lorraine B. Morneau, d.g.a/s.t.a.